

**CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE  
RECHERCHE**  
**Séance du lundi 31 octobre 2022**  
**Délibération n°2022-57**

**DÉLIBÉRATION N°2022-57 : Candidature aux fonctions de Directeur du Centre Universitaire de  
Formation et de Recherche (CUFR) de Mayotte**

- Vu** le décret n°2011-1299 du 12 octobre 2011 portant création du centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte, et notamment son article 17 ;
- Vu** le Règlement Intérieur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte, et notamment son article 11 ;
- Vu** la démission de Monsieur Aurélien SIRI, Directeur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte, prenant effet le 1<sup>er</sup> décembre 2022 ;
- Vu** l'avis de vacance aux fonctions de Directeur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte publié par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- Vu** la candidature aux fonctions de Directeur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte transmise par Monsieur Abal-Kassim CHEIK AHAMED le 20 octobre 2022 ;
- Vu** l'audition de Monsieur Abal-Kassim CHEIK AHAMED au cours de la présente séance ;

Considérant que :

Les 19 membres en exercice du Conseil d'administration et de recherche ont été valablement convoqués en vue d'approuver la candidature aux fonctions de Directeur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche (CUFR) de Mayotte ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration et de recherche émet un avis favorable à l'unanimité sur la candidature de Monsieur Abal-Kassim CHEIK AHAMED aux fonctions de Directeur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche (CUFR) de Mayotte ;

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	20	Nombre de votants (présents et représentés)	18
Membres en exercice	19	Nombre de membres représentés	3
Nombre de pouvoirs	3		

<b>Votants</b>	<b>18</b>	<b>Pour</b>	<b>18</b>	<b>Contre</b>	<b>0</b>	<b>Abstentions</b>	<b>0</b>	<b>Blancs</b>	<b>0</b>
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	--------------------	----------	---------------	----------

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**Document(s) en annexe(s) au présent extrait :**

- Candidature de Monsieur Abal-Kassim CHEIK AHAMED aux fonctions de Directeur du CUFR de Mayotte

Fait à Dembèni, le 31 octobre 2022

La présidente du Conseil d'administration et de  
recherche du CUFR

Anrafati COMBO

Le directeur du CUFR



Aurélien SIRI

**Extrait transmis à Monsieur le Recteur, Chancelier  
des Universités le :**

*En application de l'article R.421-1 du code de justice  
administrative, le Tribunal administratif de Mayotte peut être saisi  
par voie de recours formé contre la présente délibération, dans un  
délai de 2 mois à compter de sa publication et de transmission au  
représentant de l'Etat à Mayotte.*

**Certifié exécutoire le :**

*En application de l'article 21 du décret n° 2011-1299 précité, les  
délibérations du conseil d'administration sont exécutoires dans un  
délai de 15 jours suivant leur réception par le représentant de  
l'Etat à Mayotte.*

**Classée au registre des délibérations du Conseil d'administration et de recherche, consultable au  
secrétariat de Direction du CUFR de Mayotte.  
Document mis en ligne le :**

# Candidature aux fonctions de Directeur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche (CUFR) de Mayotte



## *Curriculum vitae.*

**Abal-Kassim CHEIK AHAMED**

Nom d'usage : **CHEIK AHAMED**

Prénom : **Abal-Kassim**

- **Directeur Adjoint** du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte
- **Chef du département** Sciences de l'éducation
- **Coordinateur Scientifique** du projet ANR X-MEM « eXtensible-Mobile Éducation Mayotte »
- **Correspondant PIX CUFR** auprès du ministère de l'enseignement supérieur

**Maître de conférences – Enseignant-Chercheur**

**Discipline/section** : Informatique / CNU 27

**Profil de recrutement** : Mathématiques, épistémologie et culture numérique (CNU 26/27)

**Qualifications aux fonctions de maître de conférences :**

- Mathématiques appliquées / CNU 26
- Informatique / CNU 27

**Adresse email :**

- [abal-kassim.cheikahamed@univ-mayotte.fr](mailto:abal-kassim.cheikahamed@univ-mayotte.fr)

**Exercice** : Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte (CUFR de Mayotte)

**Composante** : Département Sciences de l'éducation (CUFR Mayotte)

**Unité de recherche** : Laboratoire Informatique et Mathématiques (LIM), Université de La Réunion,  
Axe « Épistémologie et Didactique de l'Informatique et des Mathématiques »

- Chercheur hébergé, CentraleSupélec, Université Paris-Saclay



# Résumé – Curriculum vitae

## Expériences Professionnelles

- ➡ Mars 2021 – ... Directeur Adjoint, CUFR de Mayotte, France
- ➡ Septembre 2017 – ... Maître de conférences (section 26/27), mathématiques appliquées et informatique, CUFR de Mayotte, France
- ➡ Septembre 2019 – ... Responsable du département Sciences de l'éducation, CUFR de Mayotte, France
- ➡ Septembre 2018 – Août 2021 Responsable de la Formation MEEF, CUFR de Mayotte, INSPE de La Réunion, Mayotte, France
- ➡ 2016 – 2017 Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER), IUT Villetaneuse, Université Sorbonne Paris Nord, Villetaneuse, France
- ➡ 2015 – 2016 Chercheur Post-Doctorant, Enseignant Assistant, CentraleSupélec, Université Paris-Saclay, Châtenay-Malabry, France
- ➡ 2015 – 2016 Enseignant Vacataire, L'X, École Polytechnique, Université Paris-Saclay, Palaiseau, France
- ➡ 2015 – 2016 Vacataire, EPF, École d'ingénieur-e-s, Sceaux, France

## Formations, Diplômes, Titres Universitaires

- ➡ 2012 – 2015 Doctorat Mathématiques Appliquées et Informatique (Mention Très Honorable) CentraleSupélec (École Centrale Paris), Châtenay-Malabry, France
  - Thèse : *Méthodes numériques pour la résolution accélérée des systèmes linéaires de grandes tailles sur architectures hybrides massivement parallèles* (Directeur de thèse : Pr. Frédéric Magoulès)
- ➡ 2006 – 2011 Ingénieur – Génie Mathématiques, CY Tech – CY Cergy Paris Université, Pau-Cergy, France (*Génie Mathématiques*, Spécialité : Simulation Numérique Haute Performance)
- ➡ 2010 – 2011 Master Recherche et Professionnel – Sciences et Technologies (Mention Très bien), CY Cergy Paris Université, Cergy, France (Option : *Ingénierie des Systèmes Intelligents et Modélisation*, Spécialité : Modélisation, Analyse de Données et Calcul Scientifique)

## Publications

- ➡ 9 articles parus dans des revues à comité de lecture
- ➡ 15 communications publiées avec comité de sélection et 1 livre en préparation, ...
- ➡ A.-K. Cheik Ahamed, et al. *“Pratiques numériques des étudiant.e.s mahorais.e.s : approches contextuelles entre insularités et mobilités.”* In Ticemed, Marrkech, March 2018.
- ➡ E. Delamotte, J. Kerneis, M. Priolet, A.-K. Cheik Ahamed. *“Le numérique éducatif à Mayotte : penser les usages entre global et local, entre réel et imaginé.”* In Les usages du numérique en éducation : regards critiques, Lyon, France, March 2018.

## Recherche : thèmes de recherche et mots clés

- ➡ Calcul scientifique, analyse numérique, Calcul parallèle et distribué, Calcul parallèle avec GPU, méthodes numériques, calcul haute performance, simulations numériques
- ➡ Pratiques numériques, usages numériques dans l'éducation, classe numérique, stratégies pédagogiques numériques : équilibre entre la classe numérique et la classe traditionnelle.

## Synthèse du parcours professionnel

J'ai passé mon baccalauréat scientifique au Lycée d'État de Sada (Académie de Mayotte, France) en 2006. En 2008, j'ai obtenu une licence de mathématiques et une licence d'informatique à l'Université de Cergy-Pontoise (Cergy, France). J'ai également obtenu, la même année, une licence de mathématiques (option : mathématiques appliquées) à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (Pau, France). Le titre d'ingénieur (habilitation CTI) de l'École Internationale des Sciences du Traitement de l'Information (Pau-Cergy, France) m'a été décerné en 2011 ; école d'ingénieur devenue aujourd'hui, CY Tech | CY Cergy Paris Université. La même année, j'ai également validé un master à double finalité, recherche et professionnelle, mention Ingénierie des Systèmes Intelligents et Modélisation (spécialité : Modélisation, Analyse de Données et Calcul Scientifique) à l'Université de Cergy-Pontoise.

En juillet 2015, j'ai soutenu avec succès une thèse de doctorat en mathématiques appliquées et informatique, de l'École Centrale des Arts et Manufactures (CentraleSupélec, Université Paris-Saclay), Châtenay-Malabry, France ; intitulée « *Méthodes numériques pour la résolution accélérée des systèmes linéaires de grandes tailles sur architectures hybrides massivement parallèles* », devant un jury composé de Mme. C. Ancourt Le Quellenec (MINES ParisTech, Rapporteur), M. Raphaël Couturier (Univ. de Franche Comté, Examineur), M. Denis Gerrer Nvidia France (Invité), M. Che-Lun Hung (Providence Univ, Taiwan, Rapporteur), M. Michaël Krajecki (Univ. de Reims, Président du jury), M. Frédéric Magoulès (École Centrale Paris, Examineur, Directeur) et M. Jean-François Méhaut (Univ. Joseph Fourier, Examineur).

Avant ma prise de fonction au Centre Universitaire de Formation et de Recherche (CUFR) de Mayotte, j'ai déjà eu l'opportunité d'assurer plus de 450 HETD d'enseignements diversifiés, tant du point de vue des types d'établissement (université, IUT, école d'ingénieur dans les secteurs publics et privés), que des parcours de formation, des niveaux (licence, master, ingénieurs) et des thématiques enseignées. J'ai pris un grand intérêt à la fois scientifique et personnel à assurer ces charges de cours. Ces expériences m'ont permis de développer des compétences de vulgarisation, de communication et d'expérimenter mes premières approches d'un enseignement par essence différencié. De 2011 à 2016, j'ai exercé à plusieurs occasions en tant que vacataire d'enseignement (167 HETD) à l'École Centrale Paris et à l'X, École Polytechnique ; dans des unités d'enseignement relevant des deux sections CNU 26 et 27 (algèbre/analyse, arithmétique, algorithmique, programmation). En 2015-2016, j'ai effectué un post-doctorat, assistant d'enseignement (103,5 HETD : analyse numérique, algorithmique avancée, base de données, programmation, simulation numérique), à l'école CentraleSupélec, Université Paris-Saclay, France. En 2016-2017, j'ai exercé une année en tant qu'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER) à l'IUT de Villetaneuse, Université Paris 13, Sorbonne Paris Cité (184 HETD : outils logiciels, systèmes d'information, base de données). Ces premières expériences (vacations, post-doc et ATER) m'ont permis de confirmer et conforter mon choix de carrière académique et universitaire ; elles ont marqué le début de ma carrière dans l'enseignement et la recherche.

Mon engagement fort dans la recherche m'a permis de publier plus de 20 textes scientifiques, dont 7 dans des journaux internationaux de renom (International Journal of High Performance Computing Applications, International Journal for Engineering and Information Sciences, Concurrency and Computation : Practice and Experience, International Journal of Computer Mathematics, Advances in Engineering Software, The Journal of Supercomputing).

Avec ma double qualification aux fonctions de maître de conférences par le Conseil national des universités (section 27 en 2016 et section 26 en 2017), j'ai été recruté depuis septembre 2017 en qualité de maître de conférences (MCF) en mathématiques appliquées et informatique (choix de section : **27**, parmi les sections 25, 26, et 27) sur un profil transdisciplinaire « *Mathématiques, épistémologie et culture numérique* ».

Ce recrutement s'est déroulé dans le cadre de la mise en place des formations (master/DU) MEEF au Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte (CUFR) pour répondre à la montée en compétences de la formation des enseignants à Mayotte. Cette ouverture de la formation MEEF 1<sup>er</sup> degré à Mayotte, à la rentrée 2017, s'est dessinée sous une forme partenariale entre l'Université-ESPE (INSPE) de La Réunion, le CUFR et le Vice-Rectorat (devenu depuis Rectorat) de Mayotte.

Depuis 2017, j'ai rejoint le « Laboratoire d'Informatique et de Mathématiques (LIM — EA 2525, Université de La Réunion) ». Je mène également des travaux de recherches avec des collègues du CUFR rattachés au laboratoire « Institut Coopératif Austral de Recherche en Éducation, ICARE – EA 7389 ». Par ailleurs, je continue à collaborer, dans le cadre d'une convention d'hébergement de chercheur, avec l'équipe « calcul haute performance » (pôle « Équations aux dérivées partielles et analyse numérique »), dirigée par le professeur Frédéric Magoulès, du laboratoire « Mathématiques et Informatique pour la Complexité et les Systèmes – MICS » de CentraleSupélec, Université Paris-Saclay.

Depuis mon recrutement, j'exerce principalement mes activités d'enseignement dans les filières du département Sciences de l'éducation du CUFR, en majorité dans le master MEEF 1<sup>er</sup> degré, dans les unités d'enseignement « mathématiques, numérique et informatique ». Durant ces 4 dernières années, j'ai effectué plus de 1130 heures d'enseignements en formation initiale et continue. A l'occasion de l'installation du département Sciences de l'éducation et de la formation des enseignants 1<sup>er</sup> degré à la rentrée 2017, je me suis vu confier la responsabilité pédagogique de la formation (master et diplôme universitaire) MEEF 1<sup>er</sup> degré, que j'ai exercée de façon engagée jusqu'à la rentrée de septembre 2021. Durant ces quatre années de responsabilités, je me suis pleinement investi dans la mise en place et l'installation des différentes filières de formation. Dans le cadre de cette responsabilité pédagogique, j'ai été amené à animer et coordonner une équipe d'enseignants titulaires et vacataires constituée de formateurs dans une dynamique pluridisciplinaire et pluri-catégorielle. J'ai piloté la conception des différentes maquettes, et particulièrement les nouvelles maquettes de la récente réforme de la formation des enseignants dite « loi école de la confiance » du ministre Jean-Michel Blanquer.

Depuis la rentrée de septembre 2019, j'assume la direction du département Sciences de l'éducation suite à une élection interne des membres du département (en 2019 et 2021). Cette nouvelle responsabilité marque le début d'une nouvelle expérience plus administrative inscrite dans la gestion d'un département d'enseignement et de recherche (gestion administrative et financière). Le département des Sciences de l'éducation n'a cessé de croître depuis sa création en 2017. Il comptabilise aujourd'hui plus de 30 enseignants et enseignants-chercheurs permanents, plus de 45 vacataires, et un peu plus de 600 étudiants répartis dans 5 filières (2 de niveau licence et 3 de niveau master). En tant que chef de département, je suis amené à représenter le CUFR dans les instances de pilotage des formations des enseignants avec les directions de l'Université de La Réunion et du Rectorat de Mayotte. Mon premier objectif est la réussite des étudiants et d'œuvrer à la qualité de nos différentes formations, pour permettre à Mayotte d'être dotée d'enseignants formés et compétents.

En novembre 2020, le Directeur du CUFR et le Recteur de Mayotte m'ont confié le pilotage de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) et de la labélisation du « Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles (PPPE) », dont le CUFR est sorti lauréat parmi 22 académies. Notre parcours, associant le Lycée polyvalent de Dembéni et le Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte, a été labélisé à la rentrée universitaire 2021. Cette nouvelle formation vise à diversifier les voies d'accès au professorat des écoles, dès la première année de licence.

A la tête du département, j'ai engagé une dynamique tournée vers la diversification des filières répondant aux besoins du territoire : création de la licence PPPE (rentrée 2021), création des

parcours Mathématiques et Lettres du master MEEF 2<sup>nd</sup> degré (rentrée 2021), création des parcours Histoire-Géographie et, Sciences de la Vie et de La Terre à la rentrée 2022. Ces nouvelles créations ont fait l'objet d'un dossier d'accréditation des formations de l'INSPE de La Réunion, avec un volet spécifique Mayotte, sous mon pilotage. Dans le contexte particulier de Mayotte, j'ai engagé, aux côtés des collègues, une dynamique nouvelle sur le territoire en matière de formation des enseignants. Mon objectif est de maintenir cette dynamique partenariale forte et équilibrée pour répondre au cadre national tout en tenant compte du contexte local. Cette expérience acquise permettra de répondre notamment aux futures exigences de l'évolution institutionnelle du CUFR, vers le statut d'Université, avec l'autonomie des dossiers d'accréditation et de la délivrance des diplômes.

En parallèle à mes missions au département de Sciences de l'éducation, j'ai été désigné depuis mon recrutement (2017), chargé de mission numérique au CUFR, jusqu'en août 2021, pour la mise en place d'un schéma directeur pour la transformation numérique de l'établissement, et pour préparer le dossier d'agrément « PIX » du CUFR (centre certificateur) afin de permettre aux étudiants et personnels de développer leurs compétences numériques. L'agrément a été obtenu en 2019 et renouvelé en 2022.

Depuis 2020, je suis élu au Conseil d'Administration et de Recherche du CUFR de Mayotte, au sein du collège B en tant que représentant des « Maîtres de conférences ». Je suis également membre élu du collège B « Maîtres de conférences » du conseil d'école de l'INSPE de La Réunion, pour un mandat de 5 ans. J'exerce ces mandats avec conviction et implication défendant les intérêts collectifs des collègues relevant de ce corps et plaçant les étudiants de Mayotte au cœur du système universitaire.

En mars 2021, je franchis une marche supplémentaire dans ma carrière en me portant volontaire pour assurer les fonctions de « Directeur Adjoint » de l'établissement, dans le cadre d'un binôme de direction, qui m'a conduit à assister le directeur du CUFR sur l'ensemble des dossiers et à porter des projets au nom de la direction. Cette nouvelle fonction constitue une nouvelle étape importante qui marque résolument mon engagement au sein d'un collectif et au service de l'intérêt général. Conscient de la charge que cela représentait, je me suis engagé pleinement dans cette nouvelle responsabilité pour mon île, en croyant profondément à son avenir et au rôle déterminant que l'enseignement supérieur et la recherche auront à jouer en faveur du développement du territoire mahorais. Mon implication dans les activités d'enseignement et de recherche a été notamment récompensée par les résultats de l'appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateur numérique dans l'enseignement supérieur » de l'agence nationale de la recherche (ANR), qui a doté le CUFR de 2 millions d'euros, pour mettre en place, en trois ans, un démonstrateur numérique « X-MEM : eXtensible Mobile Éducation Mayotte », dont je suis le coordinateur scientifique.

Depuis 2018, je suis impliqué dans plusieurs comités de sélection de maîtres de conférences et j'ai présidé plusieurs jurys de mémoire, ainsi que des jurys de délibération de licence et master MEEF 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés. Depuis la session 2018 (session de juin et de septembre), j'ai été successivement président du jury académique du baccalauréat scientifique de l'Académie de Mayotte (2018, 2019), du baccalauréat professionnel (2019, 31 spécialités), du baccalauréat général (S, ES, L) (2020), du nouveau baccalauréat général et technologique (2021 et 2022). Depuis 2018, je participe chaque année aux jurys académiques de CAFIPEMF (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Écoles Maître Formateur) et de CAFFA (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Formateur Académique) en tant qu'expert. Depuis trois ans, je suis membre et président de jury de concours administratifs (ITRF) des filières de l'enseignement supérieur.

**Abal-Kassim CHEIK AHAMED**

# Candidature aux fonctions de Directeur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche (CUFR) de Mayotte



***Lettre à l'Université...***

**Abal-Kassim CHEIK AHAMED**

**Pour une Université ambitieuse, co-construite et engagée,  
au service du territoire de Mayotte**

**Sibabou Ya Maoré : Université Ya Trou**

Chères et chers membres du Conseil d'administration,

Chères et chers collègues,

Chères et chers étudiants,

Notre défi est grand, celui de co-construire ensemble une université moderne, ambitieuse, engagée et résolument ancrée dans son territoire, dans sa région et dans son époque.

Mon engagement fort au service de l'Enseignement supérieur et la Recherche trouve sens dans les principaux enjeux du service public tels que contribuer :

- à la réussite de toutes les étudiantes et de tous les étudiants,
- au développement de la recherche,
- à la diffusion des connaissances dans leur diversité,
- à la lutte contre les discriminations, à la réduction des inégalités, en somme à la construction d'une société inclusive,
- à l'attractivité et au rayonnement du territoire de Mayotte.

Force est de reconnaître le chemin parcouru par notre Centre Universitaire de Formation et de Recherche (CUFR) depuis ses premiers pas, en 2011. Ces avancées ont été saluées par la première évaluation ministérielle de l'établissement via le comité d'experts du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche de l'Enseignement supérieur (HCÉRES). Le CUFR de Mayotte est un établissement jeune – qui a fêté ses 10 ans d'existence l'année dernière - et en pleine expansion depuis sa création. Créé par décret du 12 octobre 2011, le Centre Universitaire est un établissement public d'enseignement supérieur à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Cet établissement est appelé à structurer l'offre de formation post-baccalauréat de l'Île de Mayotte. Il participe à la formation de jeunes bacheliers dans le contexte de la départementalisation, en renforçant les principaux secteurs économiques et sociaux. Alors que 600 étudiants étaient inscrits en 2012,



ce sont aujourd'hui près de 1900 étudiants qui bénéficient de formations jusqu'à Bac+5. Le CUFR prépare aujourd'hui 26 diplômes, dont 12 diplômes universitaires, dans des domaines disciplinaires variés, en lien avec des universités partenaires de longue date : Nîmes, Montpellier, Montpellier 3 Paul Valéry, La Réunion ou encore Aix-Marseille Université. Alors que 27 personnels composaient les effectifs de l'établissement en 2012, ce sont aujourd'hui, au total, plus de 240 personnels, titulaires, contractuels et vacataires, qui concourent aux activités quotidiennes du CUFR à tous les niveaux.

En 10 ans, les crédits alloués à l'établissement ont triplé. La masse salariale s'élève à plus de 8,5 millions d'euros. L'établissement a une situation financière saine et une assise financière solide, permettant de déployer une politique d'investissement et d'accompagner les porteurs des nouveaux projets de développement. Au fil des années, les sources de financements se sont diversifiées, notamment grâce à des fonds européens (FEDER : Fonds européen de développement régional).

A l'occasion de la célébration de son 10<sup>ème</sup> anniversaire, notre établissement a signé son 1<sup>er</sup> contrat d'établissement (2020-2025), le 18 novembre 2021, en présence de Madame Frédérique VIDAL, alors Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Les axes stratégiques de ce contrat, qui constituent notre feuille de route commune, sont ambitieux et réalistes :

- 1° développer une offre de formation répondant aux besoins du territoire et à ses enjeux,
- 2° définir une stratégie immobilière permettant le développement du CUFR,
- 3° structurer la politique de recherche afin d'en renforcer la visibilité,
- 4° renforcer les dispositifs en faveur de la vie étudiante,
- 5° développer un pilotage stratégique performant qui permettra à travers l'évolution institutionnelle, la transformation prochaine du CUFR en Université.

Les actions engagées depuis 2020 y font écho et donne une résonance concrète et certaine à ces axes de travail, et particulièrement à Mayotte. De nouvelles formations ont ainsi ouvert chaque année au CUFR : une licence professionnelle « Développement de projets de territoires » refondue ; des parcours de masters MEEF 2nd degré : Lettres, Mathématiques, SVT et Histoire-Géographie ; la mise en œuvre du Diplôme universitaire PaRéO-passeport pour réussir et s'orienter, des nouveaux Diplômes universitaires : « Pratique du Spectacle Vivant », et le DU « Digital et COMunication ». Plusieurs travaux d'envergure sont aujourd'hui déployés - de manière visible - dans nos locaux, avec en point d'orgue l'extension de nos bâtiments. A noter cette année, la création de la Commission de la Recherche, dédiée au portage de la politique de l'établissement en la matière, ainsi que de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, dédiée aux dispositifs de formation et à l'amélioration des conditions de vie et d'études de nos étudiants.

Le CUFR poursuit sa transition vers le statut d'Université, c'est-à-dire d'un établissement public d'enseignement supérieur à caractère administratif (EPA) à un établissement public d'enseignement supérieur à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). L'évolution institutionnelle permettra à notre établissement de s'inscrire dans une procédure d'accréditation, qui remplace depuis 2013 celles des habilitations, afin de pouvoir délivrer nos propres diplômes nationaux. Cette transformation, qui garantit, l'autonomie, le caractère démocratique et la pluridisciplinarité, sera l'occasion donnée à l'ensemble de notre communauté universitaire de s'approprier notre outil, pour répondre aux enjeux du territoire et relever les défis de l'avenir. Le rôle que nous avons à jouer dans le développement et la co-construction de notre jeune Université est donc déterminant et notre mission permettra de porter haut l'avenir du territoire en visant l'excellence.

Convaincu que notre université doit être considérée comme un atout dans le développement social et économique de notre territoire ; convaincu que notre Université et ses acteurs

partagent une même ambition et, convaincu que notre engagement doit se penser à court, moyen et long terme, je vous propose un projet de co-construction de l'Université de Mayotte, articulé autour de **10 défis et 100 actions** ; projet qui dépasse le seul cadre universitaire.

En 2020, à deux voix, Aurélien Siri et moi-même, avons amorcé cette évolution. Ces défis d'hier, d'aujourd'hui et de demain sont des opportunités plurielles et l'occasion d'imaginer ensemble l'avenir que nous souhaitons pour notre université. Cette université doit participer pleinement aux initiatives territoriales visant à développer la culture scientifique, technique et industrielle.

Notre évolution institutionnelle doit pouvoir s'articuler avec les autres instruments de planification du territoire en matière de formation, de recherche, d'innovation et de développement économique. La co-construction de notre université doit favoriser une relation privilégiée avec le territoire afin de contribuer à son attractivité et son rayonnement aux niveaux local, régional, national et international.

Mon projet se fonde sur trois principes fondamentaux : **ambition, co-construction et engagement !**

Plus que des principes, il s'agit de valeurs qui sont celles que nous partageons et celles que je souhaite mettre en œuvre collectivement. Une personne m'a redemandé récemment ce qui m'animait dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR). J'ai répondu, le « E » ! Le E d'Enseignement, évidemment, mais aussi « E » pour Étudiants ! Cette autre valeur commune, centrale, essentielle, qui nous rassemble et pour laquelle nous œuvrons au quotidien : mettre nos forces, nos atouts, au service de l'Étudiant avec un grand « E » et de chaque étudiant de ce territoire ! Plus qu'ailleurs, la vocation, je dirais la noblesse de l'ESR trouve écho à Mayotte. Plus qu'ailleurs, l'ESR doit être un outil au service de la société mahoraise. Plus qu'ailleurs, l'ESR doit être vu en grand à Mayotte. A nous, collectivement, de définir l'enseignement supérieur et la recherche, que nous souhaitons dans et pour notre territoire. A nous de renforcer les fondations des 10 premières années du CUFR pour nos enfants et pour les générations futures. A nous, de construire, notre Université de demain !

Notre projet doit servir d'aimant pour nous rassembler et de boussole pour nous guider vers le développement et pour viser l'excellence ; avec une université rassemblée, collaborative, respectueuse, solidaire, fondée sur des valeurs de partage, d'altruisme, de confiance, d'écoute et de bienveillance.

Mon engagement dans ce projet repose sur une expérience forte d'une dizaine d'années consacrées au service de l'enseignement supérieur et la recherche, renforcée par l'exercice ces deux dernières années des fonctions de Directeur Adjoint du CUFR. En effet, depuis décembre 2020, je m'investis, dans le cadre d'un binôme, dans l'ensemble des missions de pilotage et de direction de l'établissement. Cette nouvelle responsabilité constitue une étape supplémentaire, plus engagée encore, qui consolide résolument mon implication au service de l'intérêt général. Cet investissement repose sur ma conviction profonde de la place particulière et forte que doit prendre l'enseignement supérieur et la recherche dans le paysage du territoire mahorais.

Durant ces deux années, outre l'investissement dans le pilotage et la participation à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de l'établissement, j'ai contribué activement au déploiement des politiques publiques de l'État (notamment orientation, réussite des étudiants, vie étudiante) et à la concrétisation des orientations en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. J'ai co-piloté différents projets structurants pour l'établissement en mobilisant les équipes plurielles : pédagogiques, administratives et techniques du CUFR, dans le cadre de la politique définie par le binôme. Toutes ces missions ont été au surplus réalisées dans un contexte particulier de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

La participation à l'ensemble des instances de l'établissement (CODIR, CA, CTE, CHSCT...), le dialogue social avec les représentants du personnel du CUFR et les négociations stratégiques et de gestion avec les élus, le Ministère, le Rectorat, les partenaires institutionnels et universitaires, et les représentants du monde socio-économiques, ont été au cœur de mes fonctions de directeur adjoint.

Parmi les dossiers marquants, que j'ai eu à porter, dans le cadre des orientations définies par le binôme, je citerais principalement :

- l'élaboration du 1<sup>er</sup> contrat d'établissement (2020-2025) ;
- le renforcement des relations partenariales : renouvellement des conventions avec les universités historiques ; le renforcement des liens avec les collectivités du territoire ; Accord-Cadre avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) ;
- l'élaboration du plan d'actions égalité professionnelle femmes – hommes (2021) ;
- l'accompagnement dans la prévention et à la santé des étudiant.e.s : permanences d'infirmières sur site, organisation de visites médicales, déploiement d'un dispositif de téléconsultation (QARE), ... ;
- la participation à la mise en place sur le territoire de structures nouvelles dédiées à la formation, la recherche et l'innovation : Campus connecté pour compléter l'offre de formation à Mayotte, porté par la Communauté d'Agglomération Dembéné Mamoudzou, sélectionné en mai 2021 dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> vague de l'appel à projets « campus connectés » (action « Territoires d'innovation pédagogique » du PIA 3), visant à favoriser l'enseignement supérieur de proximité par des formations dispensées à distance (300K€) ; IREMIS de Mayotte (2021) ; LANSAD de Mayotte (2022) ; Technopole (2024) ;
- la mise en place d'une nouvelle structuration institutionnelle et politique de l'établissement : vice-directions : « Conditions et qualité de vie au travail », « Formation et vie Étudiante » et « Recherche » ; Commission de Formation et Vie Universitaire (CFVU) ; Commission Recherche (CR) (2022) ; nomination d'une chargée de mission « vie étudiante » ; constitution d'une commission CVEC ;
- l'enrichissement de notre offre de formation : licence PPPE (parcours préparatoire au professorat des écoles) ; masters MEEF 2<sup>nd</sup> degré ; DU Pratique Spectacle Vivant ; DU Digital et COMunication ;
- la réponse à plusieurs appels à projets nationaux : lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt démonstrateurs numériques dans l'enseignement supérieur lancé en 2021 par le Ministère en charge de l'ESRI et le Secrétariat général pour l'investissement, dont je suis le coordinateur scientifique. Doté de 2M€, le projet X-MEM permettra au CUFR de déployer une stratégie de transformation numérique pédagogique en vue de la réussite des étudiants ; lauréat de l'appel à projet pour la rénovation énergétique des bâtiments publics lancé en 2020 par le Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation dans le cadre du plan de relance. Le CUFR de Mayotte servira de pilote pour produire de l'électricité par panneaux solaires photovoltaïques et l'isolation thermique des façades (2,8M€) ;
- l'implication dans la recherche de fonds européens (FEDER) ;
- le lancement d'une stratégie de communication interne et externe de l'établissement.

Ces réussites collectives sont le fruit d'un travail collaboratif avec l'ensemble des services, départements et pôles de l'établissement.

En résumé, mon engagement dans les différents projets m'a permis d'acquérir une solide compétence dans le pilotage de l'établissement, et d'appréhender les rouages de la direction d'un établissement d'enseignement supérieur.

- **1** *histoire commune*, 10 ans du CUFR
  - **1** *projet*, 10 défis à relever
    - **1** *vision*, une université ambitieuse, co-construite et engagée au service de son territoire

Depuis mon plus jeune âge, j’appréhende de façon intime les particularités de la vie à Mayotte et du contexte mahorais. Après plus de 10 années passées dans les établissements d’enseignement supérieur (universités, écoles d’ingénieur, ...), en tant qu’étudiant, enseignant et chercheur, j’ai le privilège d’avoir été recruté au CUFR.

Au terme de six années d’engagements pluriels au sein du CUFR, dont la responsabilité du département de sciences de l’éducation ; après avoir porté de nombreux projets ambitieux, devenus des réussites de l’établissement ; après un portage co-construit à deux voix, sous la forme d’un binôme de direction, des actions de l’établissement pendant deux années, c’est tout naturellement, avec conviction et une ambition forte pour l’Université et le territoire, que je me présente aux fonctions de directeur du Centre Universitaire de Formation et Recherche de Mayotte.

Trois mots-clés ont guidé mon parcours ; ces trois mots-clés fondent le projet que je souhaite porter et partager avec vous : ambition, co-construction et engagement.

## Un projet, une vision : 10 défis - 100 actions

### 1/ Mener une politique foncière ambitieuse

- **Assurer** le transfert de propriété du terrain bâti de l’établissement ;
- **Poursuivre** les discussions avec les collectivités pour l’identification et l’acquisition d’un foncier ;
- **Définir** une stratégie patrimoniale à court, moyen et long terme ;
- **Construire** les réflexions autour de la question foncière avec les acteurs du territoire ;
- **Inclure** le développement du patrimoine universitaire en cohérence avec le schéma d’aménagement régional (SAR).

### 2/ Poursuivre une stratégie immobilière volontariste

- **Engager** une réflexion sur le schéma pluriannuel de stratégie immobilière ;
- **Valoriser** le patrimoine existant et développer des infrastructures pour les dix prochaines années ;
- **Offrir** à court terme de nouvelles infrastructures aux étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs et BIATSS et réaliser l’extension sur le site actuel de 1 000m<sup>2</sup> de surfaces bâties (obtenir des moyens nouveaux pour la tranche optionnelle de 500 m<sup>2</sup>) ;
- **Aménager** un parking à proximité du CUFR pouvant accueillir les véhicules des étudiants et des personnels ;
- **Réaménager** les locaux existants pour permettre aux étudiants et personnels handicapés d’accéder plus facilement à l’établissement ;
- **Renforcer** la sécurité des étudiant.e.s et des personnels sur le site et surtout aux abords de l’établissement ;
- **Reconsidérer** de manière globale l’infrastructure informatique et renouveler l’architecture de réseau du CUFR.

### 3/ Garantir un accueil de qualité et de vie propice à la réussite des étudiants

- **Favoriser** l'implication des étudiant.e.s dans la vie de l'établissement (animer la commission de formation et vie étudiante, ...) et dans le développement de la vie associative, culturelle et sportive, afin de développer un sentiment d'appartenance au CUFR ;
- **Améliorer** l'accueil et l'intégration des étudiants au CUFR. Mettre en place la dématérialisation des inscriptions et le paiement à distance ;
- **Renforcer** les conditions d'accessibilité, et développer une politique en faveur des étudiant.e.s en situation d'handicap ;
- **Proposer** aux étudiant.e.s un service médical sur site et accompagner leur prise en charge ;
- **Développer** des outils performants au service de la formation et de la vie étudiante (Pégase, ...) ;
- **Renforcer** le suivi des étudiant.e.s tout au long de leur cursus au CUFR : de leur inscription jusqu'à la sortie ;
- **Déployer** le WIFI sur tout le site ainsi que le service eduroam ;
- **Créer** un service des usages du numérique et un INTRANET ;
- **Poursuivre** le développement des activités culturelles de grande qualité dans de meilleures conditions matérielles et continuer à former les étudiant.e.s aux métiers du spectacle vivant ;
- **Promouvoir** la mobilité sortante étudiante (Erasmus+, présentation des schémas de mobilité, développement des certifications en langues, développer les activités du LANSAD) ;
- **Repenser** les soutiens pédagogiques, numériques, sociaux et médicaux apportés aux étudiants, en coordination avec le CNOUS et les associations étudiantes ;
- **Participer** au développement des « œuvres universitaires » et soutenir l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiant.e.s ;
- **Créer** un observatoire de la vie étudiante chargé du suivi et de l'évaluation des conditions de vie des étudiant.e.s de Mayotte et de la politique universitaire dans ce domaine.

### 4/ Renforcer les dispositifs en faveur des personnels

- **Décloisonner** les interactions enseignants-administratifs notamment par la mise en place de procédures collectives ;
- **Renforcer** l'accompagnement des personnels arrivants sur de nouvelles fonctions et lors de changements de fonctions ;
- **Renforcer** les actions en faveur de la cohésion des personnels ;
- **Poursuivre** la politique de réduction de la précarité et de titularisation des contractuels ;
- **Déployer** un plan de formation pour le développement de nouvelles compétences professionnelles, notamment sous forme d'échanges croisés avec les universités partenaires et ouvrir, au CUFR, un DU pour la formation des personnels ;
- **Renforcer** l'accès au télétravail pour les personnels ;
- **Équiper** les personnels sur le plan informatique par du matériel mobile et donner l'accès à distance aux applicatifs ;
- **Développer** une politique sociale en faveur des personnels (avance sur salaire, mise en place d'un tarif réduit à la cafétéria pour les personnels, tickets-restaurants, ...) ;
- **Assurer** l'accompagnement médical des personnels en déployant l'intervention de professionnels de santé sur site ;
- **Poursuivre** les mesures et actions en faveur de la prévention des risques professionnels ;
- **Faire vivre** le plan en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;

- **Valoriser** l'investissement des personnels ;
- **Favoriser** le développement professionnel (évolution de carrière, promotions internes, ...).

## 5/ Définir des espaces démocratiques-relais pour fluidifier et densifier les échanges

- **Instituer** des réunions d'information ouvertes à tous les personnels ;
- **Structurer** les Départements comme espaces démocratiques : élire en interne des directeurs de département, créer un conseil au sein de chaque département, préciser les attributions et les prérogatives des directeurs de département, ... ;
- **Créer** des groupes de travail thématiques incluant les représentants des personnels dans la vie de l'établissement ;
- **Installer** de nouvelles fonctions au sein de la gouvernance : vice-directions, vice-directions déléguées, chargés de mission, ... ;
- **Restructurer** l'organisation administrative et fonctionnelle, en vue notamment de l'évolution institutionnelle ;
- **Asseoir** le principe de participation universitaire notamment en repensant le fonctionnement des instances (départements, CODIR, ...) ;
- **Renforcer** la communication interne et externe à travers l'adoption d'un plan de communication ;
- **Assurer** la formation des élus ;
- **Renforcer** le dialogue social ;

## 6/ Porter une politique de recherche ambitieuse

- **Asseoir** la commission de la recherche comme point d'ancrage de la politique de l'établissement en la matière ;
- **Créer** une première équipe d'accueil interdisciplinaire, qui constituera le premier laboratoire de recherche pleinement ancré sur le territoire ;
- **Accompagner** la recherche par le recrutement de professeurs des universités et favoriser l'encadrement de thèses ;
- **Accompagner et former** au CUFR les jeunes chercheurs mahorais de demain ;
- **Renforcer** les moyens dédiés à l'accompagnement de la recherche pour favoriser les projets des chercheurs et enseignants-chercheurs de l'établissement ;
- **Soutenir et accompagner** la mobilité des chercheurs ;
- **Faire reconnaître** le statut des enseignants-chercheurs au sein de leur laboratoire d'accueil ;
- **Développer** l'accès aux ressources numériques ;
- **Soutenir** les projets transversaux au service de la formation et de la recherche.

## 7/ Développer une offre de formation et de recherche répondant aux besoins du territoire

- **Créer** de nouvelles formations répondant aux besoins du territoire, notamment dans les domaines de la santé, de l'environnement, du tourisme, de l'économie bleue, de l'enseignement, en les articulant aux orientations du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- **Développer** des partenariats locaux, régionaux et internationaux et assoir le réseau tissé avec les universités partenaires historiques ;
- **Développer** la recherche appliquée et relier la recherche et l'innovation notamment au sein de la Technopole de Mayotte ;
- **Valoriser** les travaux de recherche en assurant leurs diffusions dans la société ;
- **Placer** l'université au centre des réflexions entourant la création d'un observatoire du volcan Fani Maoré afin d'organiser la mise en protection des populations en association avec les citoyens mahorais ;

- **Élaborer** une campagne de communication de la recherche développée par les équipes du CUFR ;
- **Développer** des partenariats locaux, régionaux et internationaux et assoir le réseau tissé avec les universités partenaires historiques ;
- **Développer** l'offre de formation tout au long de la vie (FTLV) et l'apprentissage ;
- **Créer** un service de la formation continue.

## **8/ Renforcer les relations avec les collectivités locales et les organismes représentatifs**

- **Renforcer** les relations avec le Conseil départemental et la commune de Dombeni par la co-construction d'orientations et actions partenariales ;
- **Participer** aux initiatives territoriales visant à développer la culture scientifique, technique et industrielle, à travers notamment les orientations du schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche porté par le Conseil départemental ;
- **Renforcer** les échanges avec les conseils et chambres stratégiques du territoire (CESEM, CRESS, ...) afin de porter un projet cohérent pour le territoire ;
- **Accentuer** les relations avec les chambres consulaires ;
- **Valoriser** la recherche et l'innovation notamment via la future Technopole de Mayotte, portée par la Chambre de Commerce et d'industrie ;
- **Créer** au sein de l'établissement un service des partenariats extérieurs ;
- **Développer** une politique de valorisation de la recherche en collaborant avec les acteurs économiques locaux et les organismes de recherche ;
- **Soutenir** l'installation sur le territoire des différents organismes de recherche (IRD, IFREMER, CNRS, CIRAD, ...).

## **9/ Obtenir de nouveaux moyens au service du développement de l'établissement**

- **S'appuyer** sur l'expérience et la relation de confiance établie avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et le soutien du Rectorat pour obtenir des moyens humains et financiers supplémentaires ;
- **Diversifier** les sources de financement par le levier de la formation continue, par les relations renforcées avec les collectivités locales, par des réponses à des appels d'offres, par une sollicitation accrue du CNOUS, par la mobilisation de dispositifs existants (notamment européens), par la signature de conventions dans le cadre de partenariats public-privé, etc. ;
- **Créer** des nouvelles opportunités avec des organismes porteurs de financements tel que l'AFD (Agence française de développement) ;
- **Accompagner** administrativement les porteurs de projet dans la recherche de financements ;
- **Élaborer** des indicateurs d'aide à la décision et de pilotage, qui contribueront à la définition des moyens et à l'expression des besoins, dans les dialogues avec le ministère et les partenaires ;
- **Pérenniser** les financements sous la forme d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, dont le contrat d'établissement (2020-2024) constituera le socle ;
- **Construire** en lien avec le ministère une programmation de développement des moyens et des ressources basées sur l'évolution institutionnelle.

## **10/ Co-construire une université ambitieuse et engagée au service de son territoire**

- **Développer** une identité forte de l'établissement ;
- **Construire et porter** des valeurs communes ;
- **Favoriser** l'implication des étudiant.e.s dans les réflexions engagées par l'établissement ;
- **Valoriser** l'engagement citoyen de l'étudiant ;
- **Lutter** contre toute forme de violence et de discrimination ;

- Favoriser les actions participatives en faveur du développement de l'université ;
- Créer une communauté d'appartenance à travers la création et l'animation des réseaux d'alumni ;
- Renforcer le dispositif bac -3/bac +3 à travers la création d'un espace d'échanges mutualisé avec les lycées ;
- Participer aux réflexions autour des enjeux de notre monde sur les questions environnementales et climatiques ;
- Faire de notre établissement un outil dédié au développement du territoire, en capacité de relever ses défis d'aujourd'hui et de demain ;
- Moderniser l'établissement en renforçant les usages des outils numériques ;
- Soutenir la transformation numérique de l'établissement dans toutes ses dimensions en plaçant au cœur du modèle les besoins des étudiant.e.s ;
- Renforcer et consolider l'offre de formation pour encourager la poursuite d'études sur le territoire ;
- Favoriser la réussite de toutes les étudiantes et tous les étudiants ;
- Favoriser l'inclusion et l'accessibilité ;
- Accompagner l'insertion professionnelle au service des structures du territoire ;
- Poursuivre la réorganisation, la restructuration de l'administration, des services et le développement de procédures et compétences associées ;
- Réaffirmer la place de l'université dans son territoire ;
- Penser une stratégie universitaire régionale et internationale, valorisant les spécificités et l'identité du territoire ;
- Valoriser l'image de l'établissement comme acteur de développement du territoire et au service de sa population.

**L'Université française a une longue histoire, la nôtre s'écrit au présent. Elle se veut ambitieuse, construite ensemble avec l'engagement de toutes et tous, de tout le territoire. Plus qu'une fonction à occuper, c'est un défi à relever, le mien, mais aussi et surtout le nôtre. C'est une déclaration d'intention à la communauté universitaire, à toute une population, à tout un territoire !**

**Mesdames et Messieurs les administrateurs, chères et chers collègues, chères et chers étudiants, cette lettre qui vous est adressée dépasse les frontières du CUFR. C'est une lettre que je destine à Mayotte !**

**Merci à toutes celles et ceux, actrices et acteurs qui portent et accompagnent patiemment notre Université en construction pour le développement de Mayotte.**

**Sibabou Ya Maoré.**

**Pour une université ambitieuse, co-construite et engagée,  
au service du territoire de Mayotte**

**Nari wahé i Université Ya Trou : Sibabou Ya Maoré**

**Abal-Kassim CHEIK AHAMED**





**Pour une Université ambitieuse, co-construite et engagée  
au service du territoire de Mayotte**

**Sibabou Ya Maoré : Université Ya Trou**

**Abal-Kassim CHEIK AHAMED**

Candidature aux fonctions de Directeur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte

**Notre défi est grand : celui de co-construire ensemble une université moderne, ambitieuse, engagée et résolument ancrée dans son territoire, dans sa région et dans son époque.**

Depuis mon plus jeune âge, j'appréhende de façon intime les particularités de la vie à Mayotte et du contexte mahorais. Après plus de 10 années passées dans les établissements d'enseignement supérieur, en tant qu'étudiant, enseignant et chercheur, j'ai le privilège d'avoir été recruté au CUFR. Au terme de six années d'engagements pluriels au sein du CUFR, dont la responsabilité du département de sciences de l'éducation ; après avoir porté de nombreux projets ambitieux, devenus des réussites de l'établissement ; après un portage co-construit à deux voix, sous la forme d'un binôme de direction, des actions de l'établissement pendant deux années, c'est tout naturellement, avec conviction et une ambition forte pour l'Université et le territoire, que je me présente aux fonctions de directeur du Centre Universitaire de Formation et Recherche de Mayotte. Durant ces deux années, outre l'investissement dans le pilotage et la participation à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de l'établissement, j'ai contribué activement au déploiement des politiques publiques de l'État (notamment orientation, réussite des étudiants, vie étudiante) et à la concrétisation des orientations en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

Trois mots-clés ont guidé mon parcours ; ces trois mots-clés fondent le projet que je souhaite porter et partager avec vous : **ambition, co-construction et engagement !**

- **1** *histoire commune*, 10 ans du CUFR
  - **1** *projet*, 10 défis à relever
    - **1** *vision*, une université ambitieuse, co-construite et engagée au service de son territoire

**Un projet, une vision : 10 défis - 100 actions**

- 1** Mener une politique foncière ambitieuse
- 2** Poursuivre une stratégie immobilière volontariste
- 3** Garantir un accueil de qualité et de vie propice à la réussite des étudiants
- 4** Renforcer les dispositifs en faveur des personnels
- 5** Définir des espaces démocratiques-relais pour fluidifier et densifier les échanges
- 6** Porter une politique de recherche ambitieuse
- 7** Développer une offre de formation et de recherche répondant aux besoins du territoire
- 8** Renforcer les relations avec les collectivités locales et les organismes représentatifs
- 9** Obtenir de nouveaux moyens au service du développement de l'établissement
- 10** Co-construire une université ambitieuse et engagée au service de son territoire

L'Université française a une longue histoire, la nôtre s'écrit au présent. Elle se veut ambitieuse, construite ensemble avec l'engagement de toutes et tous, de tout le territoire. Plus qu'une fonction à occuper, c'est un défi à relever, le mien, mais aussi et surtout le nôtre. C'est une profession de foi adressée à la communauté universitaire, à toute une population, à tout un territoire ! Merci à toutes celles et ceux, actrices et acteurs qui portent et accompagnent patiemment notre Université en construction pour le développement de Mayotte.

**Sibabou Ya Maoré.**

**Pour une Université ambitieuse, co-construite et engagée, au service du territoire de Mayotte**

**Avis de vacance des fonctions de  
Directeur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche (CUFR) de Mayotte**

Le poste de Directeur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche (CUFR) de Mayotte est vacant à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022.

Conformément aux dispositions de l'article 6 du décret n°2011-1299 du 12 octobre 2011 portant création du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte, le Directeur est nommé pour une durée de quatre ans, par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur, sur proposition du conseil d'administration et de recherche. Il est choisi parmi les enseignants-chercheurs qui ont vocation à enseigner au centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte. Son mandat est immédiatement renouvelable une fois.

Le CUFR est un établissement public administratif créé par le décret du 12 octobre 2011 précité. Il s'agit du seul établissement d'enseignement supérieur de l'île de Mayotte ; 1800 étudiants y sont inscrits dans les départements suivants : Droit-Economie-Gestion, Lettres et Sciences Humaines, Sciences de l'Éducation et Sciences et Technologies. Les diplômes sont délivrés par des universités (dites « partenaires ») avec lesquelles le CUFR a contracté : Aix-Marseille, Nîmes, La Réunion, Montpellier et Montpellier 3. Le CUFR exerce également des missions de recherche, notamment en biologie marine et en littérature d'expression française dans l'Océan Indien.

Le CUFR est dirigé par un Directeur assisté d'un Directeur administratif des services et d'une équipe administrative et technique composée de 55 personnels ; l'établissement compte également 33 maîtres de conférences et une vingtaine de professeurs agrégés et certifiés, auxquels s'adjoignent des enseignants vacataires. Le budget annuel est de l'ordre de 4 millions d'euros. Parmi les projets d'importance du CUFR, il convient de noter son extension immobilière prévue en début d'année 2025. Le CUFR a également signé son premier contrat d'établissement avec l'État, détaillant les objectifs stratégiques de l'établissement pour la période 2020-2025.

Les candidats doivent avoir une excellente connaissance du fonctionnement d'un établissement d'enseignement supérieur, avérée par des expériences significatives en gestion administrative et en management d'équipe. Dans un établissement de taille réduite, le Directeur doit faire preuve d'une grande polyvalence et d'un engagement constant sur le terrain. La fonction de représentation est à assurer dans un contexte ultra-marin particulier (le recteur de la région académique de Mayotte est chancelier des universités, les relations avec les élus sont fréquentes).

Le CUFR est situé à Dombeni, commune de petite taille située au centre de l'île. Le poste n'est pas logé. L'attention des candidats est appelée sur le contexte spécifique qui prévaut à Mayotte, notamment en matière de santé et de scolarisation des jeunes enfants.

Le conseil d'administration et de recherche du CUFR procédera à l'examen des candidatures le vendredi 28 octobre 2022, puis soumettra un nom au ministre chargé de l'enseignement supérieur qui procédera à la nomination.

Les candidats, dont la liste de passage est préalablement établie par tirage au sort, seront entendus par le conseil d'administration et de recherche. Chaque candidat sera convoqué à la séance dédiée du conseil d'administration et de recherche par voie électronique, à l'adresse courriel renseignée dans son dossier de candidature.

Lors de l'audition, chaque candidat disposera de dix (10) minutes pour se présenter, suivies d'un temps d'échanges avec les membres du Conseil d'une durée de vingt (20) minutes. Chaque candidat disposera d'un temps de parole identique. L'utilisation de supports par les candidats est autorisée.

Le dépôt de candidature aux fonctions de Directeur du CUFR est obligatoire.

Les dossiers de candidature, comprenant un curriculum vitae et une lettre de motivation, devront être transmis au plus tard le lundi 17 octobre 2022 :

- Soit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante, la date de distribution du pli au CUFR faisant foi :

**CUFR de Mayotte**  
**Secrétariat de direction**  
**8, rue de l'Université - Iloni - B.P.53**  
**97660 Dombéni**

- Soit déposées en personne et en mains propres au secrétariat de direction de l'établissement (aux horaires suivants : 9h00-12h00 et 14h00-16h00) :

**CUFR de Mayotte**  
**Secrétariat de direction**  
**8, rue de l'Université - Iloni**  
**97660 Dombéni**

- Soit adressées par voie électronique à [secretariat@univ-mayotte.fr](mailto:secretariat@univ-mayotte.fr)

Les candidats pourront, s'ils le souhaitent, intégrer à leur dossier de candidature une profession de foi. Le cas échéant, le document devra être établi sur une (1) page de format A4, en noir et blanc, imprimée au seul recto, sans photographie. Le CUFR assurera la diffusion des professions de foi des candidats déclarés auprès de tous les membres de la communauté universitaire.

La recevabilité des candidatures sera étudiée par le Pôle Affaires générales du CUFR qui en informera chaque candidat.

Dembéni, le 22 octobre 2022

La Présidente du Conseil d'administration et  
de recherche du CUFR de Mayotte

À

Monsieur Abal-Kassim CHEIK AHAMED

**Objet** : Convocation à une audition - Séance du conseil d'administration et de recherche du CUFR de Mayotte du lundi 31 octobre 2022

*Vu le décret n°2011-1299 portant création du centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte, et notamment son article 6 ;*

*Vu le règlement intérieur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte, et notamment son article 11 ;*

*Vu la candidature aux fonctions de Directeur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte transmise par Monsieur Abal-Kassim CHEIK AHAMED le 20 octobre 2022 ;*

Monsieur,

A la suite de votre candidature aux fonctions de Directeur du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte, j'ai le plaisir de vous convier à une audition devant le Conseil d'administration et de recherche du CUFR le :

**Lundi 31 octobre 2022 à 9h30**  
**Au Centre Universitaire de Mayotte**  
**Salle n°8**

Lors de votre audition, vous disposerez de dix (10) minutes pour vous présenter, suivies d'un temps d'échanges avec les membres du Conseil d'une durée de vingt (20) minutes.

Notez que vous aurez la possibilité d'utiliser des supports à l'appui de votre présentation.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette audition par retour de courriel adressé à [pole-rh@univ-mayotte.fr](mailto:pole-rh@univ-mayotte.fr).

La Présidente du Conseil d'administration  
et de recherche du CUFR de Mayotte

Anrafan COMBO